



(Emplacement réservé au club)

- Paiement par chèque / CS / espèces
- Demande de justificatif d'adhésion
- Certificat médical / QS
- Bulletin complet et lisible

Autre : _____

DOSSIER DE RÉSERVATION : SAISON 2022/2023

Date limite de réception du dossier le 15 août 2022

ÉTAT CIVIL DE L'ADHÉRENT :

NOM : _____ PRÉNOM : _____

DATE DE NAISSANCE : ____/____/____ LIEU DE NAISSANCE : _____

SEXE : M F

NOM des PARENTS (Pour les mineurs) : _____

ADRESSE : _____

CP : _____ VILLE : _____

N°TEL : _____ E-MAIL : _____

ACTIVITÉS :

Cochez votre groupe actuel en attendant le planning définitif de la prochaine saison.

Pôle apprentissage	Pôle compétition	Pôle loisir
<input type="checkbox"/> Eveil aquatique n° _____	<input type="checkbox"/> Poussins	<input type="checkbox"/> Adultes débutants
<input type="checkbox"/> Ecole de natation n° _____	<input type="checkbox"/> Sauvetage	<input type="checkbox"/> Adultes confirmés
<input type="checkbox"/> Avenirs	<input type="checkbox"/> Masters	<input type="checkbox"/> Aquagym n° _____

TARIFS :

175 €	230 €	245€
Eveil aquatique Ecole de natation Aquagym	Poussins Avenirs Masters Adultes confirmés Adultes débutants	Sauvetage

Moins 10 euros à partir de la 2^{ème} inscription d'une même famille.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR :

Le club se réverse le droit de réaffecter les adhérents dans un autre groupe ou d'annuler l'adhésion en fonction des normes sanitaires imposées par les autorités.

Le certificat médical ou le questionnaire de santé est OBLIGATOIRE pour les personnes majeures ou dans l'année de leur majorité pour la prise en compte de cette inscription ou réinscription. Pour les mineurs, seul le questionnaire de santé est obligatoire. Pour les nageurs inscrits dans un groupe sauvetage le certificat médical doit certifier que le nageur ne présente à ce jour aucune contre-indication à la pratique en compétition de la natation et du sauvetage sportif côtier et en eau plate.

L'ESPADON décline toute responsabilité concernant :

- Les incidents ou accidents non couverts par notre contrat d'assurance ;
- Les vols pouvant survenir lors des entraînements ou des compétitions.

Aucun REMBOURSEMENT de COTISATION n'est prévu.

Toute séance annulée à cause d'un problème technique à la piscine ou tombant sur un jour férié ne sera pas rattrapée.

L'adhérent doit être présent dans l'établissement 15 minutes avant le début de la séance. Les portes de la piscine seront fermées par les éducateurs sportifs au début de chaque cours.

Le port du bonnet et du slip de bain (pas de short) sont OBLIGATOIRES.

Pour les groupes : Ecole de natation, Avenir, Poussins, Sauvetage, Masters la participation aux compétitions et aux entraînements sont OBLIGATOIRES. En cas de non-respect de cette règle, le nageur sera inscrit dans un groupe loisir (sous réserve d'une place disponible) ou pourra être exclu.

Les parents se doivent d'être à l'heure pour déposer et récupérer leur enfant. Leur participation aux activités du club (surveillance de l'entrée, accompagnement lors des compétitions, fête du club, . . .) est vivement souhaitée, merci de vous faire connaître.

J'autorise mon enfant à quitter seul la piscine après l'entraînement : OUI NON

J'autorise l'ESPADON de BRETIGNY à utiliser photos et films de mon enfant pour les publier sur son site internet ou pour affichage à la piscine : OUI NON

DATE : / /

NOM :

SIGNATURE :

RENSEIGNEMENTS :

Danielle PELTIER / 06 41 07 81 14 / espadon.bretigny@gmail.com